



HAL
open science

Dynamiques de transformation socio-écologique des territoires : quelle contribution de la socio-économie écologique ?

Olivier Petit, Philippe Méral, Iratxe Calvo-Mendieta, Hélène Melin

► **To cite this version:**

Olivier Petit, Philippe Méral, Iratxe Calvo-Mendieta, Hélène Melin. Dynamiques de transformation socio-écologique des territoires : quelle contribution de la socio-économie écologique ?. Développement durable et territoires, 2023, Socio-économie écologique et dynamiques territoriales, 14 (1), <10.4000/developpement-durable.22331>. <hal-04164329>

HAL Id: hal-04164329

<https://hal.science/hal-04164329v1>

Submitted on 18 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC 4.0 - Attribution - Non-commercial use - International License



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol.14, n°1 | Juin 2023

Socio-économie écologique et dynamiques territoriales

Dynamiques de transformation socio-écologique des territoires : quelle contribution de la socio-économie écologique ?

Dynamics of socio-ecological transformation of territories: what contribution from social ecological economics?

Olivier Petit, Philippe Méral, Iratxe Calvo-Mendieta et Hélène Melin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/22331>

DOI : [10.4000/developpementdurable.22331](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.22331)

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Olivier Petit, Philippe Méral, Iratxe Calvo-Mendieta et Hélène Melin, « Dynamiques de transformation socio-écologique des territoires : quelle contribution de la socio-économie écologique ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol.14, n°1 | Juin 2023, mis en ligne le 30 juin 2023, consulté le 18 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/22331> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.22331>

Ce document a été généré automatiquement le 18 juillet 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International - CC BY-NC 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Dynamiques de transformation socio-écologique des territoires : quelle contribution de la socio-économie écologique ?

Dynamics of socio-ecological transformation of territories: what contribution from social ecological economics?

Olivier Petit, Philippe Méral, Iratxe Calvo-Mendieta et Hélène Melin

- 1 L'économie écologique est un champ de recherche qui a émergé à l'échelle internationale et s'est institutionnalisé à la fin des années 1980, à l'occasion de la création de la Société internationale pour une économie écologique (*International Society for Ecological Economics* ou ISEE) et de la revue *Ecological Economics*. Ce champ de recherche interdisciplinaire, dont les racines intellectuelles peuvent être identifiées dans les années 1960 et 1970, a toujours été traversé par des débats et des controverses importants, touchant notamment à la distance qu'il faudrait établir avec le champ de l'économie de l'environnement et des ressources naturelles, qui s'ancre dans une large mesure dans la théorie économique standard. Ainsi, Inge Røpke (2005) souligne qu'au moment où l'économie écologique s'est institutionnalisée, ce champ de recherche a conduit à attirer simultanément (et pour des raisons différentes) des socio-économistes, des économistes standard et des écologues intéressés par l'intégration des dimensions humaines et sociales dans l'étude des écosystèmes. En parallèle, d'autres sociétés savantes ayant des préoccupations pour partie similaires à celles développées dans le champ de l'économie écologique ont été créées (on pense notamment à l'*International Association for the Study of Common Property*, créée en 1989, ou encore à l'*International Society for Ecosystem Health*, fondée en 1994). Ce paysage intellectuel morcelé était cependant stimulant, car il portait en germe la promesse du renforcement du dialogue entre des perspectives parfois identifiées comme alternatives. Les lieux d'expression de ces confrontations d'idées et des rapprochements potentiels qui pouvaient s'opérer se situaient (et se situent

aujourd'hui encore) dans les orientations prises par les Sociétés régionales (comme la *European Society for Ecological Economics* – ESEE), mais aussi dans les conférences organisées par l'ISEE comme par ses Sociétés régionales satellites et, bien évidemment, au sein de la revue *Ecological Economics*. Ainsi, la coexistence de plusieurs tendances ou courants au sein de l'économie écologique est, pourrait-on dire, originelle. Si certaines figures bien identifiées dans le domaine s'en accommodent (comme Richard B. Howarth, éditeur en chef de la revue *Ecological Economics* entre 2008 et 2022), d'autres au contraire (à l'instar de Clive Spash dont les lecteurs de ce dossier pourront découvrir l'itinéraire intellectuel) estiment que cette coexistence a empêché le champ de l'économie écologique de prendre une direction claire, sur le plan méthodologique comme épistémologique, compte tenu de son incapacité à rejeter de manière unanime les influences de l'approche économique standard.

- 2 Depuis une dizaine d'années, une partition du champ de l'économie écologique a été proposée par Clive Spash (2013), reprenant pour partie les trois tendances initiales constitutives du champ qu'avait identifiées Inge Røpke (2005). Les « nouveaux économistes des ressources » (NER) regroupent des économistes qui, au-delà de quelques changements à la marge, utilisent les méthodes de l'économie standard. Les « nouveaux pragmatiques de l'environnement » (NPE) privilégient des objectifs d'aide à la décision et de recherche de solutions auprès des décideurs (notamment *via* les dispositifs d'évaluation monétaire et le recours à des mécanismes de marché), en négligeant le besoin de construire des fondements théoriques solides. Les « socio-économistes écologiques » (SEE) quant à eux regroupent des économistes qui refusent les bases épistémologiques, méthodologiques et ontologiques de l'économie standard et développent des approches interdisciplinaires, trouvant leurs racines dans les approches institutionnalistes.
- 3 Cette approche par catégories développée au début des années 2010, exacerbée par le développement médiatique de l'évaluation monétaire de la biodiversité et des services écosystémiques (TEEB, 2010), a le mérite de poser les termes des débats qui traversent le champ de l'économie écologique, même si des frontières nettes entre les trois groupes ne sont pas faciles à tracer (Buchs *et al.*, 2020). Elle adopte une démarche proche de la sociologie des sciences ; fort utile, mettant en avant les tendances, les alliances, les concepts clés et autres liens avec certaines disciplines et arènes de décision. En creux, elle invite à se poser la question du conformisme intellectuel qui semble émerger de l'organisation scientifique actuelle de l'économie écologique. Elle insiste sur le besoin de changement de paradigme, comme le propose Clive Spash dans l'entretien mené dans ce dossier ; de stimuler des recherches disruptives, exploratoires, risquées, tout en reposant de manière insistante la question de la place et du rôle des chercheurs dans la société.
- 4 Par conséquent, penser la socio-économie écologique c'est chercher à revivifier l'économie écologique en rapprochant un certain nombre d'approches qui abordent les enjeux de soutenabilité (Petit, 2018). Plusieurs caractéristiques façonnent ce courant. Tout d'abord, il part du constat que malgré l'accroissement des connaissances scientifiques sur les impacts anthropiques sur la biosphère (climat, biodiversité, océans...), les décisions politiques sont incapables d'y faire face. Il ne s'agit donc pas seulement d'un problème de données, ni même de mesure. Quand bien même on pourrait accepter le fait que « *we don't protect what we don't value* », le problème est que, de fait, cela n'est pas du tout suffisant. La raison tient à ce que l'inertie au changement

est liée à des dépendances de sentier, à des trajectoires de développement qui sont extrêmement difficiles à modifier. Cette incapacité à bifurquer est avant tout politique. La socio-économie écologique part de ce postulat et invite en premier lieu à « (Re)politiser l'histoire et les enjeux environnementaux de sorte que le sujet central de la soutenabilité ne soit pas une humanité globale et abstraite ou une somme de comportements individuels, mais bien aussi la dynamique des structures sociales et des institutions qui régissent nos rapports à la nature » (Douai et Vivien, 2009, p. 10).

- 5 La socio-économie écologique réaffirme les fondements de l'économie écologique en insistant sur les limites planétaires et l'encastrement de l'économie dans la biosphère. Il importe de poursuivre la mesure de ces impacts comme les analyses de cycle de vie ou les indicateurs d'impact environnemental, mais la socio-économie écologique ambitionne d'aller plus loin en mettant par exemple en évidence les effets rebond liés notamment aux choix énergétiques et technologiques actuels et à l'externalisation des impacts environnementaux dans les pays pauvres. Dans la continuité de ce que Joan Martínez-Alier (2002) qualifiait d'écologisme des pauvres, la socio-économie écologique s'intéresse ainsi aux conflits sociaux liés à l'accaparement des terres, à la raréfaction des ressources en eau, à la surexploitation des ressources naturelles ou aux pollutions. Elle porte l'idée selon laquelle bâtir des sociétés plus résilientes pour faire face aux changements globaux est certes un choix de société inévitable, mais ne doit pas se faire au détriment des populations les plus fragiles.
- 6 Dès lors, la socio-économie écologique participe, avec d'autres courants de pensée, à dénoncer l'évolution du capitalisme mondial qui tend malgré les accords internationaux à empêcher les transformations structurelles nécessaires. Elle accorde parallèlement une place importante aux changements impulsés par le bas. L'action collective territoriale privilégiant des solutions basées sur la nature, une organisation économique fondée sur le partage et la frugalité, une inclusion des acteurs marginalisés, un rapport renouvelé vis-à-vis du monde non humain... sont des voies privilégiées pour le programme de recherche de la socio-économie écologique...
- 7 Ainsi, la socio-économie écologique place les questions de gouvernance et le rôle des institutions au cœur de son programme de recherche, articulant les échelles d'action et les innovations sociétales. Enfin, elle affirme ce besoin de transdisciplinarité dans un cadre de science post-normale.
- 8 L'ambition du présent dossier thématique n'est pas de couvrir l'ensemble du large spectre des travaux qui s'inscrivent dans les perspectives ouvertes par ce programme de travail ici succinctement rappelé. Fruit d'un appel à contributions lancé en octobre 2020, ce dossier thématique offre un éclairage sur plusieurs questionnements récurrents dans le champ de la socio-économie écologique. Composé de quatre articles scientifiques et d'un entretien réalisé avec Clive Spash, ce dossier vise surtout à susciter l'intérêt des lecteurs de la revue *DD&T* pour ce courant de recherche, afin d'initier aussi dans les années à venir des soumissions spontanées d'articles destinées à la rubrique « Varia », qui permettront d'enrichir cette première série de textes.
- 9 L'article de Berriet *et al.* (2023) vise à analyser des dispositifs concrets se rapportant à la socio-économie écologique. Leur point de départ se situe dans la dimension transdisciplinaire de la socio-économie écologique à travers la mise en place de *living labs*, considérés comme des dispositifs d'innovation collective visant à redéfinir les termes et les modalités du développement territorial. Dans un souci de transition écologique et inclusive à l'échelle locale, ces *living labs* visent à faciliter la délibération

entre une variété d'acteurs porteurs d'enjeux à travers la mobilisation des différentes approches participatives que l'on retrouve au cœur de la socio-économie écologique. À partir de l'expérience de trois *living labs* mis en œuvre en région Bourgogne-Franche-Comté, les auteurs combinent une approche ostromienne de l'action collective à une analyse en termes de justice environnementale. Ce faisant, ils aboutissent à l'identification de plusieurs leviers : la mise en synergie de l'ensemble des acteurs du territoire (évitant ainsi les effets club) la circularité des ressources cognitives permettant l'expression des savoirs expérientiels de tous les acteurs, l'attention prononcée vis-à-vis des acteurs marginalisés (véritable garante de la justice environnementale) et la mise en place de moyens facilitant la définition collective du problème et des solutions à apporter. Ces leviers, véritables déterminants d'une socio-économie écologique en action, illustrent les conditions de réussite de ces dispositifs et en même temps participent à définir l'agenda de recherche pour une socio-économie écologique à l'échelle locale.

- 10 Pour sa part, le texte de Fompérie *et al.* (2023) prend pour objet le territoire de Romans-sur-Isère (Drôme) pour analyser les dynamiques de développement exogène et endogène du territoire à partir d'une action de renouvellement urbain d'une part, et d'un ensemble d'initiatives portant les valeurs de l'économie sociale et solidaire d'autre part. Les dynamiques territoriales sont appréhendées sous l'angle des socioécosystèmes et analysées au prisme des approches conventionnalistes, dans une perspective interdisciplinaire associant socio-économie, géographie et aménagement du territoire et mettant dès lors en jeu une convention territoriale. Fruit d'une démarche empirique mobilisant des entretiens semi-directifs auprès d'acteurs en charge du développement économique à Romans-sur-Isère et des résultats d'un questionnaire soumis aux habitants, puis d'une seconde vague d'entretiens semi-directifs destinés à collecter des récits de vie, la recherche exposée dans cet article met l'accent sur une des dimensions fondamentales dans le champ de la socio-économie écologique : la confrontation des valeurs et des modèles de développement économique, en lien avec les ressources. L'article permet ainsi de mettre à jour un régime conventionnel industriel historique, centré sur l'activité traditionnelle de Romans-sur-Isère : l'industrie de la chaussure. Mais le déclin de l'activité industrielle suscite l'émergence de projets de développement alternatifs. Deux d'entre eux sont analysés par les auteurs de ce texte qui confrontent ces deux projets au régime conventionnel industriel à partir d'une comparaison des représentations des moteurs du développement territorial, des formes de coordination privilégiées, de la vision du territoire et des leviers de la transition et, enfin, des formes de valeur qui sont mobilisées dans ces projets. Il en résulte l'émergence d'un régime conventionnel où s'hybrident les dimensions marchandes et non marchandes qui contribuent à la recomposition de ce territoire.
- 11 La troisième contribution à ce dossier (Gomez et Tyl, 2023) interroge la façon dont les politiques publiques mobilisent et « mettent en récit » les dynamiques citoyennes de développement de projets d'énergie renouvelable en France. En analysant l'évolution législative récente, les auteurs montrent tout d'abord la volonté des pouvoirs publics de développer des projets « citoyens », localement situés, notamment en termes de production d'énergie renouvelable. L'étude des dispositifs définissant les « communautés citoyennes » révèle ensuite que la dimension démocratique demeure largement secondaire (limitée aux aspects formels) au détriment de la massification de la production. L'exemple de la politique énergétique de la Nouvelle-Aquitaine permet aux auteurs d'illustrer l'éloignement entre les ambitions de développement de projets

« citoyens » et « territorialisés », d'une part, et sa traduction concrète dans les appels à projets, d'autre part. Ils analysent en effet la feuille de route régionale en questionnant la place de la gouvernance locale et ils identifient, dans le vocabulaire utilisé comme dans les modalités pratiques des appels à projets, un rapprochement avec les logiques capitalistes classiques, où le citoyen devient l'actionnaire, et l'État se limite à garantir la concurrence. À la manière des « nouveaux économistes des ressources », l'objectif pragmatique du changement de comportements et de massification de la production d'énergie renouvelable justifierait pour les pouvoirs publics la place secondaire laissée à la gouvernance démocratique et à l'ancrage local.

- 12 Le dernier texte proposé, intitulé « Compromis et patrimoine : les zones humides rétro-littorales face aux changements globaux », porté par Clémence Dédinger et trois coauteurs s'intéresse à l'évolution de zones humides, de lieux marginaux, craints et à éradiquer, à réservoirs de biodiversité, d'espaces à protéger et surtout de territoires à enjeu majeur pour les gestionnaires. Leur localisation en bordure littorale questionne fortement dans ce processus le devenir de ces milieux, dans un contexte de changement climatique qui peut aboutir à une modification forte des espaces côtiers, avec une problématique d'érosion, de disparition ou de déplacement (Chadenas *et al.*, 2022 ; 2021 ; 2020). Les auteurs s'appuient sur la double approche de la socio-économie écologique (Spash, 2017) et de l'économie patrimoniale (Barrère et Nieddu, 2014) pour envisager les modalités de gestion des zones humides de façon englobante. C'est autant leur matérialité, les ressources qu'elles portent, que les valeurs d'attachement dont elles peuvent être l'incarnation, tout comme l'histoire culturelle et sociale des lieux, qui doivent être pris en compte. L'objectif est alors d'analyser « *la trajectoire de ces systèmes socio-écologiques (SSE) à partir des compromis patrimoniaux que les acteurs élaborent autour de leur gestion* » (Dédinger *et al.*, 2023). Les auteurs se basent sur l'étude de deux marais rétro-littoraux, les marais du Brouage et du Fiers d'Ars en Charente-Maritime, pour comprendre les lignes de partage et la dynamique des compromis entre « *le dire et le faire* » (*ibid.*). Ceux-ci montrent en effet des décalages dans les stratégies de gestion et d'adaptation de ces espaces, soumis à des risques naturels en expansion. C'est autant une méthodologie d'enquête et d'analyse que les coauteurs déploient, que des cas exemplaires qu'ils mettent à la discussion.
- 13 Ce dossier thématique consacré à la socio-économie écologique se conclut par une interview de Clive Spash, réalisée par Philippe Méral et Olivier Petit le 10 décembre 2021. Actuellement professeur à l'université de Vienne, Clive Spash a été l'un des artisans de la diffusion du courant de l'économie écologique en Europe à partir du milieu des années 1990 (vice-président de l'ESEE lors de sa création en 1996). Il est depuis quelques années porteur de nombreuses critiques de l'évolution de l'économie écologique. À travers ses travaux, il prône le développement d'une socio-économie écologique dont il est aujourd'hui l'un des principaux contributeurs. Cette interview propose en premier lieu, sous forme de témoignage, une genèse de ce courant, ce qui est inédit dans une revue française. Au fil de l'entretien, on constate que c'est l'évaluation monétaire des services écosystémiques qui va déclencher chez Clive Spash, comme chez de nombreux autres auteurs d'ailleurs, une rupture (Méral, 2022). C'est cette rupture qu'il conceptualise à travers les trois champs de l'économie écologique, telle qu'évoquée au début de cette introduction. L'entretien revient alors sur les trois critères (ontologique, épistémologique et méthodologique) qui permettent selon lui d'expliquer les attermoissements de l'économie écologique actuelle, et en creux la nécessité de revenir à ses fondamentaux. Ainsi, au-delà de ce détour par la sociologie

des sciences, le message de Clive Spash est clair : si l'économie écologique ne se pose plus la question de la responsabilité du mode de régulation capitaliste dans les problèmes d'environnement actuels, c'est qu'elle dévie de son sens initial. Or, nous dit-il en conclusion, ce dont nous avons besoin, c'est de penser la nécessaire transformation de nos sociétés. La socio-économie écologique ambitionne de participer à l'expérimentation de sociétés alternatives à toutes les échelles.

BIBLIOGRAPHIE

- Barrère C., Nieddu M., 2014, « La pratique de l'approche patrimoniale », *Économie appliquée*, vol. 67, n° 4, p. 163-201.
- Berriet-Sollic M., Lapostolle D., Mangin G., Roy A., 2023, « Pour une approche sociale, écologique et économique des transitions territoriales : expériences transdisciplinaires au sein d'un Living Lab », *Développement durable & territoires*, vol. 14, n° 1, <https://journals.openedition.org/developpementdurable/22260>.
- Buchs A., Petit O., Roman P., 2020, « Can social ecological economics of water reinforce the “big tent”? », *Ecological Economics*, vol. 169, mars.
- Chadenas C., Chotard M., Navarro O., Kerguillec R., Robin M., Juigner M., 2022, *Coastal Erosion Risk: Population Adaptation to Climate Change. A Case Study of the Pays de la Loire Coastline*, Weather, Climate, and Society (published online ahead of print 2022).
- Chadenas C., Andreu-Boussut V., Rufin-Soler C., Rollo N., 2021, « Les espaces naturels protégés littoraux en France métropolitaine et l'élévation du niveau marin : quelles stratégies d'adaptation ? », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, vol. 98 ; n° 3-4, p. 605-622, <https://doi.org/10.4000/bagf.8886>.
- Chadenas C., Andreu-Boussut V., Barthou C., Michel X., de Lajartre A., 2020, « La gouvernance des espaces protégés : vers un partage de la nature ? », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, <https://doi.org/10.4000/vertigo.27491>.
- Dedinger C., Boschet C., Cazals C., Long N., Rivaud A., 2023, « Compromis et patrimoine : les zones humides rétro-littorales face aux changements globaux », *Développement durable & territoires*, vol. 14, n° 1, <https://journals.openedition.org/developpementdurable/22214>.
- Douai A., Vivien F.-D., 2009, « Économie écologique et économie hétérodoxe : pour une socio-économie politique de l'environnement et du développement durable », *Économie appliquée*, vol. LXII, n° 3, septembre, p. 123-158.
- Fompérie F., Maillefert M., Martinez É., 2023, « Patrimonialisation et durabilité du régime conventionnel territorial à Romans-sur-Isère. Vers une approche conventionnaliste du développement territorial », *Développement durable & territoires*, vol. 14, n° 1, <https://journals.openedition.org/developpementdurable/22164>.
- Gomez A., Tyl B., 2023, « Les politiques publiques de soutien aux “communautés énergétiques” : une instrumentalisation de la notion de citoyenneté ? », *Développement durable & territoires*, vol. 14, n° 1, <https://journals.openedition.org/developpementdurable/22286>.

Martínez-Alier J., 2002, *The Environmentalism of the Poor. A study of Ecological Conflicts and Valuation*, Cheltenham, Edward Elgar, traduction française, *L'écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*, 2^e édition, Paris, Institut Veblen/Les Petits matins, 2014.

Méral P., 2021, « La place controversée de l'évaluation monétaire au sein du courant d'économie écologique : retour sur une histoire tumultueuse », *Cahiers d'économie politique*, vol. 79, n° 1, p. 123-152.

Petit O., 2018, « L'émergence d'une socioéconomie écologique. À propos de trois ouvrages récents », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 26, n° 4, p. 463-472, <https://doi.org/10.1051/nss/2019002>.

Røpke I., 2005, « Trends in the development of ecological economics from the late 1980s to the early 2000s », *Ecological Economics*, vol. 55, n° 2, p. 262-290.

Spash C. L., 2013, « The shallow or the deep ecological economics movement? », *Ecological Economics*, vol. 93, p. 351-362.

Spash C. L. (Ed.), 2017, *Routledge handbook of ecological economics: Nature and society*, London, Taylor & Francis, 570 p.

Spash C. L., Méral P., Petit O., 2023, « A journey into the foundations and transformative implications of social ecological economics: An interview with Clive Spash », *Développement durable & territoires*, vol. 14, n° 1.

AUTEURS

OLIVIER PETIT

Olivier Petit est maître de conférences en économie à l'université d'Artois et chercheur au Clerseé (CNRS-Université de Lille). Ses travaux portent principalement sur la gestion de l'eau (avec un focus sur les eaux souterraines) et sur les enjeux de biodiversité, dans une perspective résolument interdisciplinaire. Chargé de mission à l'action écologique et sociale à l'université d'Artois, il codirige le master Gestion des territoires et développement local – parcours « Développement des territoires, aménagement et environnement » (DTAE) dans cette même université. Ancien corédacteur en chef de la revue *Développement durable & territoires* (2010-2020), il est actuellement l'un des éditeurs de la revue *Ecological Economics* et assure la codirection de la collection « *Ecopolis* » aux éditions Peter Lang.

olivier.petit@univ-artois.fr

n° Orcid: 0000-0002-7987-0767

PHILIPPE MÉRAL

Philippe Méral est directeur de recherches en économie à l'IRD (Institut de recherche pour le développement). Ses travaux portent sur l'économie écologique de la biodiversité dans les pays en développement. Il a travaillé sur les problématiques de (paiements pour) services écosystémiques et plus généralement de l'économie politique de la conservation de la biodiversité. Il travaille actuellement plus particulièrement à Madagascar et au Cambodge où il intervient dans le renforcement des capacités universitaires, l'accompagnement d'expériences pilotes en matière de gestion durable de la biodiversité, et sur le dialogue science-sociétés. Après avoir été membre du conseil scientifique de la fondation Agropolis à Montpellier (2016-2020), il dirige depuis 2021 l'UMR SENS (Savoirs, environnement et sociétés) (IRD, Cirad et université Montpellier Paul-Valéry). Il enseigne à l'IEP de Toulouse, l'IEP de Grenoble, à l'université Montpellier Paul-Valéry 3 et à AgroParistech Montpellier.

philippe.meral@ird.fr

n° Orcid: 0000-0003-0722-8721

IRATXE CALVO-MENDIETA

Iratxe Calvo-Mendieta est maîtresse de conférences en économie à l'Université du Littoral-Côte d'Opale (ULCO) et membre du laboratoire Territoires, villes, environnement & société (TVES). Elle travaille sur des problématiques d'environnement et de gestion de ressources naturelles (gestion de l'eau, conflits d'usage...), ainsi que sur la gouvernance locale et les pratiques environnementales. Ses recherches s'insèrent dans le courant de l'économie écologique dans une optique interdisciplinaire. Chargée de mission développement durable et rev3 à l'ULCO, elle codirige le master Gestion de l'environnement, parcours « Économie et gestion de l'environnement et développement durable » (EGEDD) dans cette même université.

i.calvo@univ-littoral.fr

n° Orcid: 0000-0002-4101-3209

HÉLÈNE MELIN

Hélène Melin est maître de conférences en anthropologie et sociologie à l'université de Lille et chercheuse au laboratoire Clersé (UMR 8019). Elle est codirectrice du comité de rédaction de la revue Développement durable & territoires, membre de l'Observatoire Hommes-Milieus du littoral méditerranéen. Ses travaux en sociologie et anthropologie de la nature et de l'environnement portent sur l'étude des pratiques de nature à travers la marche, l'analyse de l'anthropisation des espaces naturels et de la reconquête écologique des friches industrielles. Elle étudie également la sociologie et l'anthropologie des usages et savoirs locaux de la nature, afin d'analyser les transformations des rapports sociaux et politiques au vivant.

helene.melin@univ-lille.fr

n° Orcid: 0000-0001-8315-6104